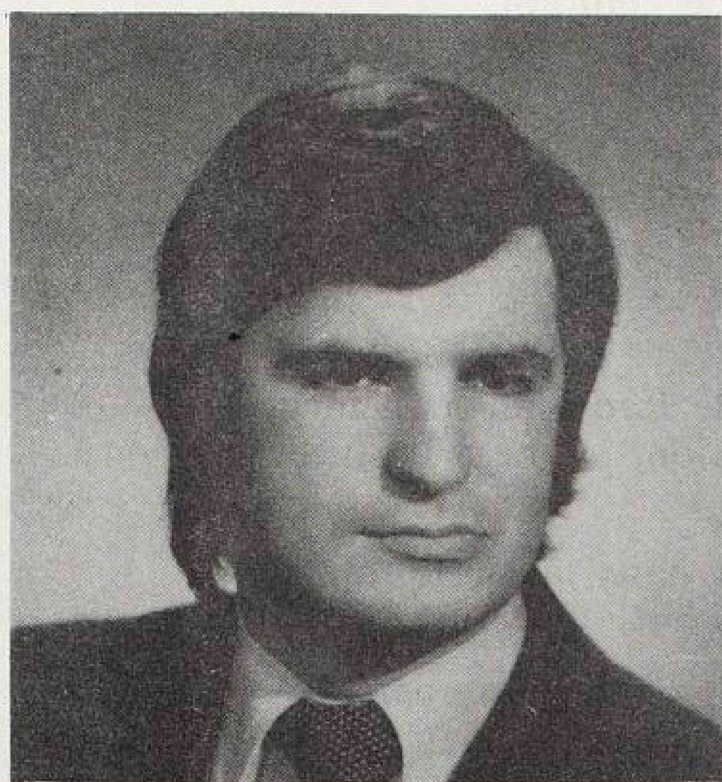
ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978



Suppléant :

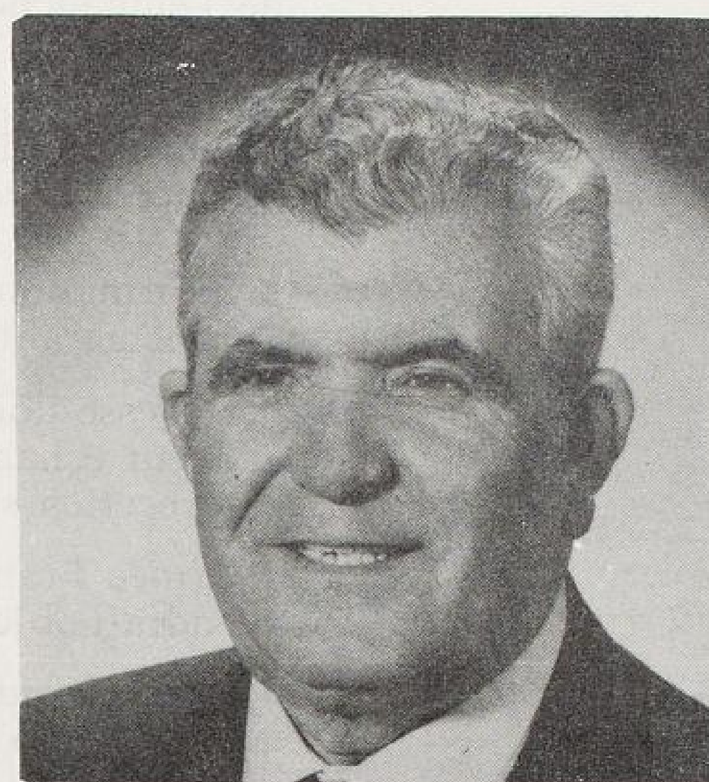
JEAN ANTOINE GIANSILY

Diplômé d'Economie Politique et Sociale,
Licencié Es Lettres,
Attaché à la Direction du Budget
au Ministère de l'Economie et des Finances.

CORSE DU SUD

CIRCONSCRIPTION

D'AJACCIO



DON ANGE SIMONGIOVANNI

Conseiller Municipal d'Ajaccio,
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie d'Ajaccio-Sartène,
Combattant volontaire de la Résistance.

Electeurs, électrices

Le choix que nous vous proposons le 12 Mars est le choix de la Raison, de l'Avenir et de l'Espoir pour la Population de l'Ile de Corse.

Des Hommes indépendants, libres de toutes attaches administratives et n'ayant de comptes à rendre qu'aux citoyens, vous offrent leurs services et leur dévouement.

Votre Amour pour la Corse, vos aspirations légitimes à exiger toutes les libertés, votre engagement à défendre vos foyers, vos enfants, vos entreprises, vos commerces et vos terres, feront que vous serons les candidats vers lesquels iront votre sympathie, votre confiance et vos suffrages.

SUR LE PLAN NATIONAL. — Les options des Indépendants et Paysans sont bien connues ! nous reprendrons avec fermeté et obstination :

— Le respect de la Constitution et des lois en exigeant la restauration de l'autorité de l'Etat !

— La famille, les femmes seules et le salaire de la femme au foyer !

— L'égalité de l'hospitalisation publique et privée !

— Les Caisses de Sécurité sociales seront régionalisées !

— Les Monopoles seront décentralisés, les grosses affaires limitées et contrôlées, la libre concurrence redeviendra la base de notre Commerce.

— Le gigantisme sera proscrit. — Plus de concentrations commerciales et plus d'activités parallèles des Banques. — Les Banques nationales seront régionalisées.

— Les Fonds drainés sur le plan local, seront affectés en priorité à la survie et la relance des P.M.E.

— Les libertés syndicales seront rétablies et les accords collectifs entre patrons et ouvriers seront facilités. — La concurrence déloyale, source de déboires pour nos entreprises, sera interdite.

— L'agriculture, base de notre économie sera rééquilibrée. — Le bien de famille agricole sera reconnu et la continuité de l'exploitation sera assurée !

— Le maintien des jeunes dans l'agriculture doit se faire à tout prix, si nous voulons garantir la survie de notre pays.

— L'aide effective au P.M.E. et aux artisans devrait permettre la multiplication de l'embauche individuelle et résoudre lè problème de l'emploi.

— La liberté de l'enseignement et de l'établissement scolaire sera maintenue.

— La loi ROYER sera généralisée, les classes de transition supprimées et des Crédits d'Etudes seront mis en place et affectés aux artisans instructeurs !

— L'information sera objective, la liberté du travail et les libertés syndicales seront garanties.

— La presse doit retrouver sa liberté. — Les Sociétés de Radio et de Télévision doivent échapper aux manipulations de l'Administration. — Les dépenses et les recettes seront équilibrées.

— L'Armée Française retrouvera la place qui lui revient dans la Nation et redeviendra l'objet de notre fierté !

— Le service militaire sera pour les jeunes une source d'enrichissement et un appoint à sa formation professionnelle afin de faciliter son insertion dans la vie publique.

— L'Europe Unie deviendra une réalité et son Parlement sera élu au suffrage universel. Il faudra supprimer les monopoles d'Etat et établir l'union douanière !

— L'esprit d'entreprise doit primer sur l'interventionisme administratif et paperassier qui paralyse l'industrie et décourage toute initiative.

— L'harmonisation des législations fiscales, sociales et l'union monétaire seront la base de la construction d'une Europe unie au service de tous les Européens.

SUR LE PLAN LOCAL.

— Le handicap de l'insularité sera supprimé. — Tous les moyens seront mis en service pour réaliser l'égalité des prix et des services en matière de transports, qu'ils soient maritimes ou aériens !

— Il faudra donner aux institutions insulaires qui ont fait preuve de maturité et de civisme, plus de responsabilité et plus de pouvoirs.

— Le Conseil Régional sera élu au suffrage universel et à la proportionnelle !

— Des pouvoirs de décision en matière économique et culturelle lui seront attribués.

— La décentralisation des monopoles de compagnies se fera pour notre île, en créant deux compagnies insulaires de transports. — Une pour les services aériens, la deuxième pour les transports sur mer !

— L'emploi sera réservé par priorité aux jeunes insulaires qui seront formés sur place !

— L'élu local doit être investi de responsabilités nouvelles pour les activités économiques locales et culturelles. Il doit maîtriser toutes les orientations dans l'équipement de notre région.

— Enfin, il faudra dire à Paris, avec foi et fermeté, ce que la Corse pense et désire, hors de toute contrainte, en élu indépendant et amoureux passionné de son petit pays !

VU LE CANDIDAT :

DON ANGE SIMONGIOVANNI